



Fondation Diane organise une table ronde intitulée : “8/8 Femme actrices du changement : union en temps de crise”

8 Mars 2022
Beyrouth, Liban

A l'occasion de la journée internationale des femmes, “Fondation Diane” a organisé une table ronde intitulée “8/8 Femme actrices du changement : union en temps de crise”. L'évènement qui a eu lieu à l'Université Saint Joseph (USJ)-Campus de l'Innovation et du Sport (CIS), a réuni un panel d'hommes et de femmes, des représentants d'institutions, associations et organisations, et des militants pour un rôle vital et essentiel des femmes dans la société. Cet évènement a recélé une série d'interventions et de discussions de huit remarquables combattants pour l'autonomisation des femmes : Diana Sfeir Fadel, Ali Khalifé, May El Khalil, Madiha Raslan, Michel El Helou, Sarah El Yafi, Tracy Chamoun and Joelle Abou Farhat.

Cet évènement pose un nouveau jalon dans la mission de “Fondation Diane” qui est de promouvoir la sensibilisation civile et la citoyenneté active d'une part, et de mener des projets visant les 17 objectifs du développement durable (SDG) d'autre part. Par le truchement de cette initiative, Fondation Diane cible le 5ème objectif du qui vise à « autonomiser les femmes et les filles et défendre l'égalité de leurs droits ».

Diana Fadel, fondatrice et présidente de “Fondation Diane”

Dans son discours inaugural, Mme. Diana Fadel a délivré un message touchant concernant le Liban. Elle a souligné le rôle efficace des femmes dans la société, particulièrement en temps de crise. Elle a poursuivi : « Le statut des femmes dans notre pays est misérable et leurs droits sont violés. Penchons-nous sur les lois du Communiqué de presse | Beyrouth, Liban

statut personnel et comptons le nombre de femmes au parlement ». Dans ce contexte, elle a réclamé la solidarité des femmes « parce que leur union constitue une force de changement invincible ». De plus, elle a pointé sur le rôle prépondérant de la femme dans la réanimation des différents secteurs du pays, à commencer par l'arrivée au parlement de cohortes de femmes capables de défendre les droits de la femme énergiquement. Mme. Diana Fadel conclut : « Les femmes constituent 52% des électors au Liban. Elles sont capables d'élire la moitié des membres du parlement. Unissons-nous afin d'écrire l'histoire et donner le pouvoir aux femmes à prendre les décisions convenables avec dignité, indépendance, responsabilité et autorité ».

Ali Khalifé, chercheur et professeur d'éducation civile – Université Libanaise

Khalifé s'est concentré sur le statut décroissant des femmes quant à leur participation politique et leur droits civils affaiblis à la lumière des lois du statut personnel religieux. Il a mentionné : « Le rapport d'écart mondial entre les sexes en 2018 a classé le Liban parmi les pays Arabes les plus faibles en autonomisation des femmes sachant que les Libanaises ont reçu leur droit de participation et de vote dans le parlement depuis 1952, bien avant de nombreux pays Arabes. Il estime que les Libanaises doivent être encouragées à participer aux élections et d'avoir une présence prépondérante sur la scène politique afin de poursuivre les réformes nécessaires renforçant le statut des femmes au Liban, ce qui aura par la suite des répercussions positives sur la situation politique en général. Il conclut en insistant sur l'importance de briser les images stéréotypées des femmes, commençant par l'éducation scolaire et domestique.

May El-Khalil, présidente de "Beirut Marathon Association"

May El-Khalil a souligné l'importance du rôle des femmes dans le secteur sportif. Elle a mentionné : « Contrairement aux croyances traditionnelles, les femmes peuvent faire preuve d'une force physique incroyable. C'est pour cela qu'on a introduit la course annuelle des femmes et des programmes d'entraînement. « Cette course vise à renforcer l'autonomisation des femmes, soutenir leur bien-être psychologique et physique et contribue à leur réalisation de soi. » El-Khalil conclut : « Notre décision est de poursuivre notre chemin en tant que femmes dans l'intérêt de la vie, l'espoir et les femmes. Je m'adresse à chaque femme, ta route est ta décision, nous te soutiendrons à l'intérieur et à l'extérieur du parlement ».

Madiha Raslan, présidente de l'Association des femmes dirigeantes (WLA)

Raslan affirme que « les femmes d'affaires sont des agents du changement, dans plusieurs secteurs économiques à l'instar des hommes d'affaires, leurs pairs ». Elle poursuit : « nous, à l'Association des femmes dirigeantes, travaillons afin de promouvoir l'investissement et le commerce féminins dans le monde Arabe. En conséquence, nous avons créé avec l'Union des Chambres Arabes, le réseau des femmes Arabes entrepreneures (AWEN) qui vise à améliorer la capacité des femmes à innover et à cumuler les ressources financières et l'expertise technique nécessaires au profit de leurs pays. Ce dernier a été lancé durant la conférence "Ana Lubnaniya – Arabiya" organisée par WLA à l'expo Dubaï où les femmes d'affaires arabes ont été convoquées pour discuter des opportunités d'affaires. » Raslan affirme : « C'est le moment propice pour que les femmes s'investissent,

deviennent actives dans l'économie locale et, particulièrement, fassent croître le produit intérieur brut après cette crise économique sévère. »

Michel Helou, candidat du bloc national – Baabda aux prochaines élections parlementaires

Helou certifie que « la lutte pour les droits de la femme nous concerne tous et toutes. » Il avance l'exemple de la force de l'Union Européenne qui est dirigée par trois femmes qui prennent des décisions à la lumière de crises exceptionnelles, comme celle entre la Russie et l'Ukraine. « Cette image puissante des femmes dans la prise de décision confirme leur capacité à atteindre d'importantes positions de pouvoir et de gouvernance. » De plus il pense que « le grand écart entre le progrès de la société libanaise et les lois injustes courantes » limite ce progrès. Il poursuit : « en se basant sur mon expérience en journalisme, les sujets traitant les droits des femmes attirent un grand nombre de lecteurs ce qui signifie que la société libanaise est prête pour le changement ». Helou conclut « J'adresse ce message à toutes les femmes qui souhaitent participer aux élections, n'hésitez pas, faites-le ! Aujourd'hui notre patrie a besoin d'une mère pour la protéger ! »

Tracy Chamoun, politicienne et ancienne ambassadrice du Liban au Royaume de la Jordanie

Dans son discours, Chamoun a souligné le monopole patriarcal du secteur politique. « Les représentants - qui se battent très souvent - se sont unis et ont voté contre le quota des femmes ». Elle a ajouté que « les Libanais sont dans une situation critique et les femmes ont un rôle national. Elles doivent être encouragées à participer aux élections afin de majorer le nombre de femmes dans le secteur politique qui en ce moment les empêche d'accéder aux positions de prise de décision ». Elle s'est concentrée sur la résistance à la féminisation des titres politiques. En se basant sur son expérience en tant qu'ancienne ambassadrice du Liban en Jordanie, elle a expliqué la démarche entreprise par les législateurs Jordaniens qui ont assuré la modification de la Constitution afin d'atteindre l'égalité entre les sexes. Elle a aussi donné un exemple concernant la guerre communautaire des Irlandais qui n'a pris fin que grâce à l'union féminine.

Sarah El Yafi, conseillère en politiques publiques et activiste

El Yafi dissipe quelques malentendus et clarifie quelques fausses idées concernant les femmes et leurs droits, surtout celles où les femmes ne sont pas admises à l'égalité avec les hommes parce qu'ils sont biologiquement différents. Partant de cette différence, elle insiste sur le fait que les hommes ont accès à toutes les positions du pouvoir, aux offres d'emplois et la création de l'Histoire. El Yafi a élaboré une approche historique de la situation féminine au cours des années en soulignant que la problématique d'égalité n'a plus été débattue depuis Platon et Epicure 300-400 Av J-C. Ce n'est qu'au 18ème siècle qu'elle est relancée de nouveau. « Vingt-deux siècles de civilisation humaine et de progrès dépourvus de toute discussion autour de l'égalité hommes-femmes ! De plus, les femmes sont dénigrées et dépourvues de pouvoir et de dignité. » Elle conclut son discours en se concentrant sur le fait que les sociétés n'adoptant pas l'égalité sont plus violentes, plus démunies et moins stables que les autres, et cela sur les

plans économique et culturel... et que pire, elles sont condamnées à disparition avec le temps !

Joelle Abou Farhat, présidente de "Fiftyfifty"

Dans son discours, Abou Farhat souligne l'importance de la transformation des subjectivités féminines en compétition honnête et intègre. Elle ajoute que « le Liban est classé 183ème de 187 pays dans le monde par rapport à la représentation féminine dans le parlement, et 15ème de 17 pays Arabes étant le seul pays arabe ne prenant aucune mesure sérieuse pour soutenir les femmes ». Elle pousse les femmes à participer en grand nombre aux prochaines élections parlementaires afin de moderniser les lois injustes contre elles. Elle a insisté sur la responsabilité des partis au pouvoir et ceux émergents qui se doivent de former des listes électorales incluant 50% de femmes. Finalement, elle souligne l'importance du vote préférentiel dans le but de donner aux femmes des places au parlement.